



AAPPMA



GUÉMÉNÉ / SCOREFF

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 FÉVRIER 2006 A LIGNOL

Globalement, le nombre des adhérents se maintient : 184 cartes sociétaires, 46 cartes jeunes, 21 cartes découvertes.

Ces chiffres ne doivent pas masquer une réalité plus complexe :

- L'âge moyen des adhérents est élevé et le nombre de jeunes entre 18 et 30 ans demeure faible.

- Le « turn-over » est important, 30 à 40% des pêcheurs peuvent changer d'AAPPMA chaque année, surtout depuis l'instauration de la carte fédérale, qui permet de pêcher dans tout le département, et distend les liens entre le pêcheur et son secteur d'appartenance géographique : au lieu de prendre sa carte chez le distributeur local, on la retirera chez le vendeur d'articles de pêche à Lorient ou Pontivy ; la fidélisation à l'AAPPMA locale n'est pas toujours ressentie comme une nécessité vitale. Enfin, la législation actuelle qui oblige les pêcheries commerciales de Saint Tugdual et de Saint Caradec à prendre des cartes annuelles... tant que les cartes quinzaines ne sont pas autorisées – avant le 1^{er} juin et après le 15 septembre permet de maintenir un nombre un peu faussé des adhérents réels.

- D'autres facteurs peuvent aussi entrer en cause, comme le timbre EHGO, qui n'oblige plus les vacanciers des départements de l'Entente à prendre une carte localement.

- Enfin, nous ne distribuons pas de timbres saumon, ni de bracelets... Les amateurs peuvent néanmoins prendre leur carte chez nous.

- **Et la disparition du poisson ?**

- Contrairement à ce que pensent certains pêcheurs, rien n'est moins sûr ! Les études actuelles et les différents sondages par pêche électrique ne permettent pas de conclure ; par ailleurs, beaucoup de pêcheurs vous diront qu'il y a encore de beaux poissons, bien vifs, bien combattifs mais qu'il faut les mériter car souvent ils se sont éduqués, si, si... Et que tous les moments de la journée ne sont pas propices pour réaliser de belles prises. La pêche demeure un art !!!

- Facteur encourageant, la qualité de l'eau dans nos rivières s'améliore lentement mais sûrement, grâce aux efforts de tous et à une sensibilisation accrue des citoyens. De toute manière, la nouvelle loi sur l'eau sera plus contraignante et la constitution d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur les différents bassins versants permettra d'harmoniser la politique de l'eau au niveau régional.

- **Le meilleur est donc devant nous !**

BILAN FINANCIER

Les finances sont saines et les comptes sont bien tenus grâce au dévouement de notre trésorier André le Gallo, aidé depuis cette année par Daniel le Cornec.

AMÉNAGEMENT DES SEUILS POUR LES POISSONS MIGRATEURS

Le dossier est sur les rails, un bureau d'étude a été choisi, qui va visiter tous les seuils mentionnés et faire des propositions pour réaliser des passes à poissons qui permettront la colonisation d'un espace plus important pour les saumons, anguilles, truites, aloses... Au moment de leur période de fraie. A terme on peut penser que cet investissement contribuera à préserver ces espèces et à densifier les populations piscicoles.

ZONE D'INFLUENCE DE L'AAPPMA

Les zones d'influence des AAPPMA du Morbihan ont été définies en 1950 par la Fédération en partenariat avec toutes les sociétés de pêche de l'époque.

Au fil du temps, certaines modifications ont pu être apportées. Un litige a vu le jour entre l'AAPPMA de Pontivy et celle de Guémené, concernant les affluents de la Sarre, rive gauche, au dessus de saint Salomon. Une réunion de concertation le mois dernier a permis de clarifier la situation et de trouver un compromis honorable pour les deux parties.

1) L'AAPPMA de Guémené est rétablie dans ses droits puisque l'ensemble des affluents demeure dans son patrimoine.

2) Pour ce qui concerne la gestion piscicole des affluents rive gauche, elle se fera en concertation entre les deux AAPPMA.

Cela peut paraître anodin alors que la carte de pêche départementale existe et que l'on se dirige vers des gestions par bassin (qui semble plus logique et efficace) mais c'est surtout, peut-être, deux visions différentes de la pêche qui se confrontent : l'une plus interventionniste, l'autre plus patrimoniale... L'union des deux ne peut que profiter à l'ensemble des pêcheurs.

L'AG a approuvé cet accord à l'unanimité, il n'y a donc plus d'obstacle à la signature du plan de gestion piscicole de l'AAPPMA avec la Fédé, le CSP...

ACQUISITION DES BERGES

Deux parcelles seront acquises cette année, l'une sur la commune de Persquen, à la jonction du Chapelain et du Scorff, sur une bande de cinq mètres, l'autre sur la commune de Ploërdut, en face de la station d'épuration de Guémené. Nous les aménagerons pour permettre une meilleure accessibilité à la rivière.

NETTOYAGE DE RIVIÈRE

Un chantier vous sera proposé en septembre, en fonction de l'avancement du Contrat Restauration Entretien du Syndicat du Scorff.

PROJETS 2006

Initiation des jeunes et des adultes à la pêche à la mouche :

Yvon le Clainche, animateur de la Fédération animera un stage découverte au mois de mai. En fonction du nombre d'inscrits et de la demande, l'opération pourra se renouveler et être complétée par un stage de fabrication de mouches. L'AAPPMA pourrait acquérir deux ou trois équipements complets pour les mettre à disposition des pêcheurs pendant un mois maxi, pour un euro symbolique, mais avec un chèque de caution du montant de la valeur du matériel.



Parcours « sans tuer » (no kill) :

Suite à une invitation de l'APMB, il nous semble intéressant de prévoir, pour 2007, un tel parcours. Il permettrait aux plus novices de trouver du poisson, de belle taille au bout de deux ou trois ans puisque toutes les prises seront impérativement remises à l'eau. A partir de la quatrième année, le parcours devient une réserve active. Il s'agit alors d'enlever les plus gros poissons pour que l'équilibre de la bio-masse permette à d'autres truites, plus petites d'occuper les postes vacants. Chaque pêcheur ne pourra prélever qu'une truite par jour, dont la maille peut être portée à 27, ou même 30 cm...

L'avantage de tels parcours c'est que les poissons restent les poissons « sauvages » et gardent leur qualité combative. C'est un parcours initiatique intéressant pour les débutants puisque la quantité de poissons n'est pas entamée. Et enfin, c'est toujours réversible. Cela vaut donc la peine de tenter le coup !!!

TAILLE DE LA TRUITE

Attention, la taille de la truite est portée à 23 cm sur l'ensemble de la zone d'influence de l'AAPPMA, y compris dans les affluents du Scorff, de l'Aër et de la Sarre.

CARTE D'IDENTITE HALIEUTIQUE

Certains pêcheurs n'ont pas eu de carte ; cela provient sans doute d'une anomalie lors de la transcription de vos données personnelles sur le carnet à souche : nom illisible, pas de prénom, pas d'adresse ou pas de date de naissance... Si vous souhaitez l'obtenir cette année, écrivez à la Fédération. FMPPMA-3 rue Marcel Dassault-BP 10079-56892-Saint Avé Cedex.

RESPECT DES CLOTURES

N'oublions jamais que nous sommes dans une région privilégiée, où l'accès aux rivières demeure autorisé par les propriétaires. Ne gâchons pas cette chance ! La politesse et le respect des clôtures sont bien le moins que l'on puisse faire pour préserver ces bonnes relations. Rajoutons que les canettes de boisson et les différents emballages ne font pas partie de la flore naturelle de nos prairies ; soyons de bons écolos-citoyens.

***LE BUREAU VOUS SOUHAITE UNE BONNE OUVERTURE ET SE TIENT
À VOTRE DISPOSITION POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION***

DOSSIER ANGUILE (*anguilla anguilla*)

Depuis une vingtaine d'années, tous les spécialistes européens s'accordent pour constater une régression marquée des stocks d'anguilles (civelles, anguilles jaunes argentées) sur l'ensemble de son aire de distribution, depuis la mer Baltique, jusqu'aux côtes marocaines.



L'anguille est un poisson amphihalien (qui passe d'un milieu d'eau douce à un milieu d'eau salée). Son cycle de vie semble très long pour un poisson : 2 à 3 ans au stade larvaire marin, puis 7 à 14 ans en eau douce, avec un retour en mer de longueur inconnue. L'anguille se reproduit en mer des Sargasses, au large du Mexique. Les larves d'environ 1 cm parcourront 6 000 km pour traverser l'Atlantique avant d'arriver sur nos côtes.

On connaît quelques étapes du cycle mais de très nombreuses inconnues existent encore sur la reproduction : conditions, profondeur..., l'incubation des œufs, l'éclosion, la vie des larves leptocéphales (feuilles de saule), nourriture, déplacements, leur transformation en civelles, leur répartition sur les côtes (aléatoires ou prédéterminées). On connaît mieux le cycle en eau douce. Mais demeurent les problèmes de nourriture en milieu naturel, de maturation des poissons, de dévalaison puis de migration en mer. Cela fait vraiment beaucoup d'inconnues.

Il convient de souligner que l'anguille constitue non seulement une ressource importante pour la pêche et pour l'aquaculture, mais représente aussi un excellent bio-intégrateur de la qualité et de l'intégrité des hydrosystèmes continentaux. La présence d'une population d'anguilles abondante et démographiquement équilibrée n'est possible que si :

- Le continuum fluvial est respecté, l'absence d'obstacle à la migration permettant le recrutement et une colonisation régulière du bassin versant
- Les habitats privilégiés des anguilles, tels que les annexes des axes fluviaux et les zones humides adjacentes sont bien préservées
- Les mortalités anthropiques (parasites, pollution...) permettent un recrutement suffisant pour pérenniser l'équilibre des classes d'âge dans la population d'anguilles.

Une étude du Conseil Supérieur de la Pêche sur le bassin de la Seine apporte quelques lumières sur nos interrogations :

- Pour ce bassin, les anguilles remontent à plus de 750 km de la mer. L'installation de l'anguille en milieu continental correspond à une colonisation progressive d'un espace pouvant assurer son développement et non pas à une migration obligatoire et localisée comme pour les salmonidés.
- La densité moyenne des captures est de 1,7 individu pour 100 m² avec un maximum de 57 individus pour 1 a même surface ; la densité observée est inférieure à 1 individu pour 100 m².
- La densité de l'anguille diminue quand la distance à la mer, la pente du cours d'eau et l'altitude augmentent. La distance à la mer est la variable la plus explicative des variations de densité.
- Sauf réduction artificielle de l'accessibilité, les fleuves côtiers (comme le Scorff, l'Ellée, le Blavet...) restent bien colonisés.

La chute de densité est particulièrement marquée à l'amont immédiat des barrages, ce qui confirme les difficultés de franchissement de ces obstacles pour l'espèce.

Autre problème : lors de leur dévalaison, les anguilles pénètrent dans les turbines des centrales hydro-électriques et subissent, selon le type de turbines des différences de pression importantes et risquent d'être blessées ou sectionnées. On estime que les mortalités atteignent 5 à 15 % selon les cas (à multiplier par le nombre de barrages)

Les oiseaux piscivores consomment des anguilles, en particulier le cormoran qui apprécie particulièrement ce met. On considère qu'il y a 300 000 cormorans en Europe. Ils prélèvent 150 tonnes de poissons par jour (toutes espèces confondues). Si les anguilles représentent 1% des prélèvements, on parvient à 1,5 tonnes par jour soit 550 tonnes par an, quantité à rapprocher des prélèvements d'anguilles en France par la pêche : 80 tonnes.

La pêche prélève des anguilles : elle se divise en deux parties.

- La pêche professionnelle, qui s'effectue sur les civelles et les anguilles
- La pêche amateur de loisir, sur les anguilles exclusivement (nous ne parlons pas du braconnage, en particulier sur les civelles dont les prix atteignent des prix astronomiques)

Conclusions

- Les efforts en faveur de l'anguille doivent porter en priorité sur l'amélioration des milieux, le maintien et la restauration des zones humides qui sont les habitats privilégiés de l'anguille.
- La migration des poissons tant juvéniles qu'adultes doit être assurée dans des conditions de survie permettant une colonisation optimale des zones d'engraissement et l'accès au milieu marin.
- La recherche doit être développée en ce qui concerne la biologie des anguilles en eau douce et en mer
- La prédation par les oiseaux piscivores (cormoran et peut-être héron) doit être limitée à un niveau acceptable.
- La pêche professionnelle demande la mise en œuvre d'indicateurs clairs et d'objectifs de suivi pour chaque bassin versant, déterminant les niveaux de prélèvement des pêcheries.

Dossier réalisé grâce aux données de la revue eaux libres N°41 du CSP « les anguilles » et de l'article de Monsieur Bernard Breton paru dans le N°146 de « pêche contact » de l'UNPFPMA.

UN PEU D'HISTOIRE...

La société des pêcheurs à la ligne de Guémené/Scorff date de 1934

Extrait de l'assemblée générale du 9 juin 1936 :

Modification de la carte sociétaire : l'an passé elle comportait quatre tickets d'invitation journalière, mais à l'usage, ces derniers ayant donné lieu à des abus, leur suppression a été décidée, de même que la suppression des cartes mensuelles. Pour cette année, le prix des cartes est le même que l'an passé c'est-à-dire 10 Francs pour les hommes, 5 Francs pour les dames et les enfants de moins de seize ans...

De nombreux sociétaires se sont plaints que certains pêcheurs se permettent de troubler l'eau. Cette pratique étant illégale, ceux qui y auront recours risquent de se faire dresser procès-verbal et en cas de récidive, ils seront radiés de la société...

Extrait du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 novembre 1937

Monsieur Feuillet fait un rapide exposé de la situation qui est à tout point de vue très bonne. Abordant la question de répression du braconnage il expose à l'assistance le rôle très actif du garde Monsieur Moret. Au cours de ses nombreuses tournées de surveillance, celui-ci a relevé quinze délits dont 12 pour pêche sans carte, 2 pour pêche à la main et un pour curage de rivière. Après avoir adressé ses félicitations à Monsieur Moret, il les lui fait présentées par l'assemblée qui les vote à l'unanimité ; car son action active et permanente a déjà porté ses fruits. Il ressort en effet d'une enquête rapide qu'il a été pêché au cours de cette année, bien plus de truites que précédemment mais aussi de plus beaux spécimens lesquels, avant la surveillance de Monsieur Moret étaient assez rares... En aval de Guémené sur un parcours d'environ deux kilomètres, plus de trente truites dépassant le poids de 500 grammes ont été pêchées dans le Scorff. Ce simple exemple laisse penser ce que peuvent contenir les 120 km de rivières à truites sur lesquels peuvent pêcher les adhérents de notre belle et florissante société. Ces derniers sont déjà assurés des mêmes résultats et peut être meilleurs pour 1938, puisque en longeant les rivières avant la hausse des eaux, on pouvait voir de beaux et nombreux spécimens, très occupés par la fraye...

Histoire vraie

Monsieur Feuillet, qui fut Directeur du Cours Complémentaire de Garçons à Guémené sur Scorff était un fin pêcheur. Aristide Hamon, qui lui succèdera plus tard, nous a raconté que le « Père Feuillet », comme on l'appelait, prenait sa canne le jeudi après-midi et allait à la pêche pour améliorer l'ordinaire des pensionnaires. La moitié d'entre eux étaient servis une semaine, l'autre moitié la semaine suivante. Les pensionnaires étaient quand même CENT !!!

Si vous connaissez une personne qui a « bénéficié » de ce régime, cela nous intéresse, qu'elle nous appelle où qu'elle nous écrive.

AMENAGEMENT DU PARCOURS HANDI-PÊCHE



L'inauguration



Notre garde de pêche encourage un jeune

Les travaux ont été réalisés dans les délais impartis, grâce à la diligence des entreprises et des bénévoles. Le Conseil Général, la CCPRM, le Syndicat du Bassin du Scorff, la Fédération de Pêche, (dans le cadre du partenariat avec l'EDF)... Et l'AAPPMA ont participé au financement de l'ouvrage et se sont retrouvés à l'inauguration en septembre. L'ouvrage figure dans le document « je pêche en Morbihan », que vous recevez en prenant votre permis.

Nous souhaitons que nos amis de l'hôpital de Guéméné puissent trouver là un but de sortie.

PARCOURS JEUNES



Comme tous les ans, nous mettrons à l'eau environ 200 truites « fario » de belle taille qui devraient permettre des captures plus faciles, pour encourager nos jeunes. Nous vous rappelons que ce parcours est ouvert à tous au bout d'un mois (mais pas avant !). Nous allons marquer les truites en leur sectionnant la nageoire adipeuse. Il sera aisé de les reconnaître. Nous souhaiterions, qu'en fin de saison les pêcheurs nous fassent part du nombre de leurs captures et surtout où elles ont eu lieu, car les pêches électriques organisées par l'INRA témoigneraient d'un caractère assez voyageur chez ces poissons : on a pêché de telles truites plus bas que Pont Calleck... Sans être certain qu'elles viennent de Guéméné, car des particuliers en ont mis dans des plans d'eau.